

# lauraprim

*INTERIEUR IMPRESSION URETHANE -GLYCERO*

Edition 150/03

## **DEFINITION**

Le **lauraprim** est une peinture d'impression et de sous-couche à séchage rapide qui permet, grâce à la pénétration contrôlée dans le support, l'adhérence du feuil même sur fond poreux.

**lauraprim** est l'impression idéale pour nos peintures à film mince (aussi bien nos peintures glycérophtaliques que nos peintures acryliques de la série **éclamat** et **lauracryl**).

## **EMPLACEMENT**

Spécialement recommandé pour l'intérieur, en surfaces verticales ou en plafonds.

## **LOCALISATION**

Dans tous les locaux de simple habitation.

## **SUPPORT**

S'applique sur tous les fonds classiques, neufs ou déjà peints : plâtre et dérivés.

## **MISE EN OEUVRE**

Le **lauraprim** s'applique à une couche et doit être obligatoirement recouvert par une peinture de finition.

L'application se fait à la brosse ou au rouleau à raison d'environ 150 à 200 g/m<sup>2</sup>.

—

## **CARACTERISTIQUES**

Edition 150/03

**COMPOSITION :** Liant : Mélange résine uréthane-glycéro Pigment : Oxyde de titane - carbonate de calcium Solvant : White spirit.

**EXTRAIT SEC :** 75 %  $\pm$  2 %.

**DENSITE** : 1,60 + 0,05.

**VISCOSITE DE LIVRAISON** : M 3 - 18 Prêt à l'emploi.

**TEINTE** : Blanc uniquement.

**APPLICATION** : Brosse, rouleau, pistolet traditionnel ou airless.

**ASPECT** : Mat semi-tendu.

**DILUTION - NETTOYAGE :** White spirit.

**SECHAGE à 20°C et :** H.P. : 2 heures **60 % hygrométrie** Sec : 6 heures  
Redoublable : 16 heures à 24 heures.

**RENDEMENT SURFACE :** 9 à 10 m<sup>2</sup> au litre suivant porosité et planimétrie.

**Teneur en COV:** Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/g) : 350 g/l (2010)  
Ce produit contient max 350 g/l COV.

## **CLASSIFICATIONS**

**HYGIENE :** Consulter la FDDS pour les consignes de sécurité

**AFNOR :** NFT. 36005 -Famille I -Classe 4a

**SECURITE** : R 10. Inflammable.

**STOCKAGE** : 12 mois emballage d'origine fermé.  
Ne craint pas le gel.

**DONNEES DE SECURITE** Consultez notre site Internet:[www.theolaur.com](http://www.theolaur.com)

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par LAURAGAIS PEINTURES et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de LAURAGAIS PEINTURES. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Annule et remplace l'édition n° 239 / 98